

La Maison pour ados en difficulté doit se chercher un nouveau toit

WOLUWE-SAINT-PIERRE Un projet immobilier communal est prévu en 2019 rue Gay

- Le centre qui héberge des jeunes depuis 1977 doit vider les lieux avant fin décembre.
- Accusée de laxisme, la commune dit avoir fait plusieurs propositions de relogement.

C'est inquiet et un poil sarcastique que le directeur Francis Voiturier effectue un petit tour du propriétaire de la Maison, un immeuble situé au 86 de la rue François Gay, derrière la maison communale de Woluwe-Saint-Pierre. Depuis 1977, l'hôte accueille des mômes en souffrance qu'il tente de remettre en selle. Souvent avec succès.

En 40 ans, pas moins de 450 adolescents de plus de 16 ans ont passé la porte du centre d'accompagnement. « Nous accueillons des jeunes en grande souffrance et en errance qui sont envoyés par le service ou le juge d'aide à la jeunesse, essentiellement de Bruxelles où la demande est forte. L'objectif est de les mener à l'autonomie. Ici, ils doivent faire la potte, nettoyer, prendre soin d'eux tout en gérant un petit budget chaque mois. Après leur passage, très peu ne s'en sortent pas du tout même si cela arrive. Certains sont retournés en prison ou dans la rue, voire sont décédés mais la plupart réussissent à traverser les difficultés. J'ai même parfois accueilli les

enfants des anciens », sourit-il.

Le centre dispose de sept lits pour quatre filles et trois garçons qui vivent en semi-autonomie. Deux autres bénéficient d'un soutien ponctuel mais ne sont pas logés dans la Maison. Une Maison qui a donc vu passer du monde et sur laquelle pèse aujourd'hui une menace des plus concrètes : devoir quitter l'immeuble avant la fin de l'année. C'est que le bâtiment qui appartient à la commune est vétuste et n'a fait l'objet que de rénovations de fortune. « J'ai mis du silicone sur les châssis mais il s'agit de simple vitrage et le froid ou la chaleur passent à travers. » Quant à l'annexe qui jouxte la salle de séjour et la cuisine... « On peut passer la main entre les briques, tout a bougé depuis la construction du commissariat, il y a quelques années. »

Pas d'investissements donc, et pour cause. Depuis un bout de temps déjà, le locataire sait qu'il va devoir quitter les lieux. « Au début de la législature, j'ai reçu un courrier de la commune pour signifier qu'il fallait quitter l'immeuble dans les 6 mois. Je suis donc allé voir les membres du collège, qui nous ont finalement laissé un délai jusqu'au 31 décembre. »

« Incompréhensible »

« Une absence de réactivité et de proactivité durant 6 ans qui est tout bonnement incompréhensible », attaque Laurent de Spirlet, candidat Open-MR aux communales d'octobre. Durant cette

période, il y avait pourtant certainement moyen de trouver des solutions. J'ai du mal à croire qu'il n'existe pas d'alternative à Woluwe-Saint-Pierre. »

Ce n'est en tout cas pas le travail de l'association qui est mis en cause. « Tous les échevins ont promis de m'aider mais depuis... » Il y a quelques mois, Francis Voiturier s'est tourné vers la Société royale protectrice de l'enfance (SRPE) qui, en juin dernier, a repris les commandes de la Maison. En charge de deux pensionnats à Bruxelles mais aussi d'un home et d'une AMO (service d'aide en milieu ouvert) en Wallonie, l'ASBL amène son expérience forgée depuis 1892, date de sa création. Avec devant elle, deux défis à relever dans le cadre de sa nouvelle acquisition. Une première étape, administrative, vise à poursuivre les négociations avec le cabinet de Rachid Madrane (PS, en charge de l'Aide à la jeunesse en Communauté française) en vue de faire passer la Maison sous le standard du service d'aide et d'intervention éducative et passer ainsi à 13 prises en charge dont 7 à 8 pourront être hébergées. Réginald d'Hoop de Synghem, le président de la SRPE, doit par ailleurs, et c'est sans doute le plus urgent, se mettre en quête d'un nouveau toit. « Il s'agit d'une maison simple, on n'a pas besoin d'un truc de luxe. Il serait vraiment dommage de voir une ASBL qui est saluée par tous quitter Woluwe mais je suis prêt à m'y résoudre, il faut en tout cas que j'obtienne une réponse rapidement. » ■

PATRICE LEPRINCE

RÉACTION DE LA COMMUNE

« La porte reste ouverte »

Du côté de Woluwe-Saint-Pierre, on confirme qu'un projet d'urbanisme est en marche rue Gay, 4 maisons devant être détruites pour laisser la place à une trentaine de logements communaux, une crèche et des équipements collectifs. « Tous les occupants actuels, qu'il s'agisse de locataires ou d'ASBL, ont été avertis dès 2016 que ce projet était sur les rails, entame Pascal Lefèvre, l'échevin du Logement (Ecolo). La seule pour laquelle il n'existe pas encore de solution est effectivement la Maison qui est aussi celle qui occupe le plus grand espace. »

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir exploré des pistes, souligne l'élu écolo. « Dans un premier temps, Monsieur Voiturier m'a signifié qu'il arrivait presque à la retraite et qu'il n'envisageait pas forcément de poursuivre l'activité. Il est ensuite revenu en exprimant son intention de transmettre le flambeau, ce qui est tout à fait honorable même si cela nous a fait perdre du temps sachant que la démolition est prévue en 2019. Nous avons alors suivi plusieurs pistes, comme la réaffectation d'une des maisons appartenant à l'athénée Crommelynck mais la réponse de ce dernier a été négative. » Des contacts ont également été noués avec les sucreries Tirlémon-

toises qui disposaient d'un bien abandonné et taxé depuis 1992 mais entre-temps, le propriétaire a introduit un permis pour une transformation en logement. « Nous avons ensuite fait une proposition de faire un partenariat avec une autre ASBL, Les Sentiers, qui dispose de plusieurs implantations sur la commune. Une proposition de fusion lui garantissant l'autonomie du projet a été faite à Monsieur Voiturier mais il préfère rester indépendant. On veut bien aider mais si même une solution permettant le maintien de l'activité n'est pas considérée comme acceptable, je ne sais pas ce que l'on peut faire. »

Le parc communal, lui, ne semble pas être une option. « C'est impossible. D'une part parce qu'il faut un espace plus grand que ceux dont nous disposerons dans le nouvel immeuble et, d'autre part, parce qu'en 2012, j'ai hérité du plus petit patrimoine immobilier communal de la Région car nos prédécesseurs ont vendu tous les bijoux de famille. » Fin de l'histoire ? Pas forcément, à entendre notre interlocuteur. « Nous sommes prêts à rencontrer à nouveau Monsieur Voiturier, la porte n'est certainement pas fermée pour un projet dont l'utilité est reconnue par tous. »

P.LE